

# le Gonesse

TRANSPORTS



**Signez la pétition pour la réalisation de la gare du métro automatique à Gonesse!**

ÉDUCATION



**La Ludothèque dénommée Rafaël Padilla, le « clown Chocolat »**

CITOYENNETÉ



**Six personnes et le Secours populaire récompensés par la médaille de la Ville**

SANTÉ



**Le nouveau centre médico-psychologique prend ses quartiers en ville**

dossier



**La Chambre régionale des comptes reconnaît La bonne gestion de La Ville**

# Métro automatique du Grand Paris Express SIGNEZ LA PÉTITION !



**Pétition en ligne**  
sur <http://grandroissy-grandparis.fr/>

**Pétition disponible  
en page 10**  
à compléter

À déposer à l'accueil  
de tout équipement public ou à renvoyer  
à l'attention de Jean-Pierre Blazy,  
Cabinet du Maire  
66 rue de Paris – 95 500 Gonesse

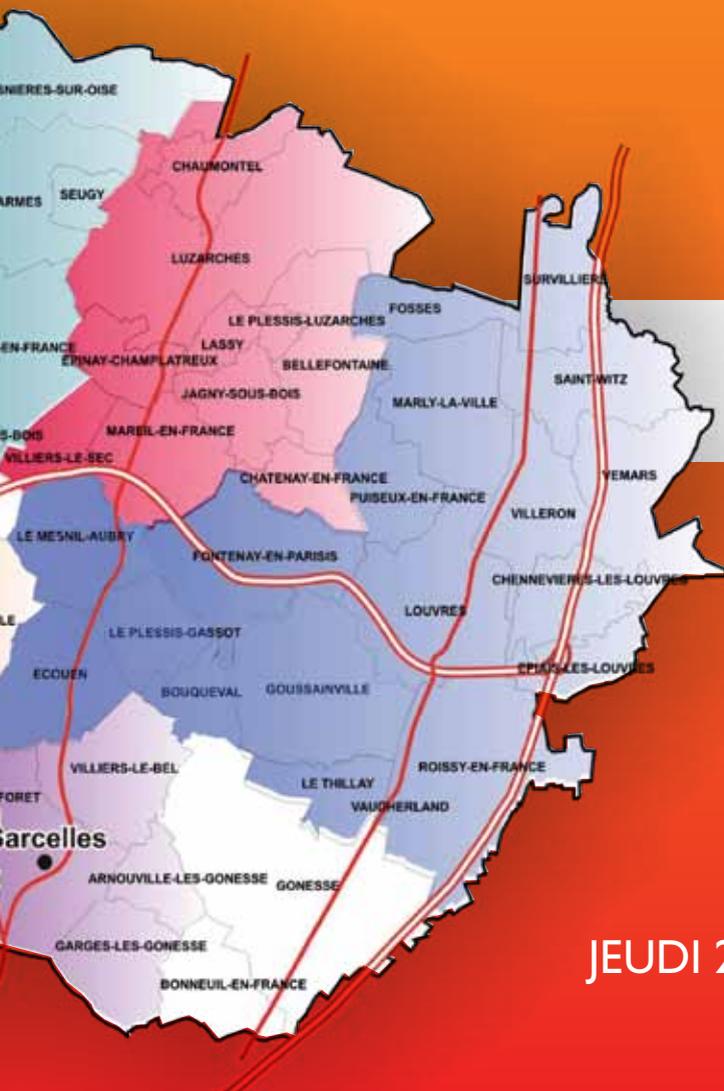


Jean-Pierre Blazy, *Député-Maire de Gonesse*  
et le Conseil municipal  
invitent l'ensemble des Gonessiens à une

## RÉUNION PUBLIQUE

**SUR L'AVENIR  
DE L'INTERCOMMUNALITÉ  
DANS L'EST DU VAL D'OISE  
ET LA PROPOSITION D'ADHÉSION  
À VAL DE FRANCE**

JEUDI 21 FÉVRIER 2013 • 20H30 • SALLE JACQUES BREL





- Actualités p. 4 à 7
- Tribunes politiques p. 20
- Conseil municipal p. 21
- Bloc-notes p. 22



N° 183 • Février 2013

Imprimé à 11 500 exemplaires.  
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.

**Directeur de la publication:**  
Jean-Pierre Blazy.  
**Conseiller municipal délégué à la communication et aux affaires générales:**  
Cédric Sabouret.  
**Directeur de la communication:**  
Nicolas Morère.  
**Rédaction et secrétariat de rédaction:**  
Tiffany Assouline (Les Argonautes),  
Marie-France Baully, Chaouki Houamel.  
Maquette: Cécile Bancal.  
**Conseil éditorial et graphique:**  
Alain Assouline (Les Argonautes).  
Photos: mairie de Gonesse.  
**Photogravure et imprimerie:**  
RAS.

**Administration:**  
Service communication, Hôtel de ville,  
66, rue de Paris, BP 60,  
95503 Gonesse CEDEX.

Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).  
Fax: 01 34 45 11 22.

ISSN: 1257-0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, signalez-vous au service Communication au 01 34 45 11 25.



## TRANSPORTS

Signez la pétition pour la réalisation de la gare du métro automatique à Gonesse !

DOSSIER  
La chambre régionale des comptes reconnaît la bonne gestion de la Ville



## ÉDUCATION

La Ludothèque dénommée Rafaël Padilla, le « clown Chocolat »

CITOYENNETÉ  
Six personnes et le Secours populaire récompensés par la médaille de la Ville



## SANTÉ

Le nouveau centre médico-psychologique prend ses quartiers en ville

JUSTICE  
Une Agence civile, de multiples services rendus à la population



## ÉDUCATION

Un programme pour la réussite éducative de tous les enfants

actualité

## L'emploi et le développement économique au coeur de la cérémonie des voeux

La cérémonie des voeux 2013 a eu lieu le 7 janvier dernier à la salle Jacques Brel en présence de 700 personnes, habitants de la ville, élus des communes voisines, représentants de l'État et partenaires des services municipaux.

Occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'annoncer les projets pour l'année qui débute, cette cérémonie des voeux a été placée sous le signe du développement économique et de l'emploi. Comme l'a annoncé Jean-Pierre Blazy, la Ville signera avec de jeunes Gonessiens dès le début d'année des contrats d'emplois d'avenir créés par le gouvernement pour favoriser l'emploi des jeunes sans formation. Le député-maire a déclaré : « L'Europe, la France, notre ville traversent une crise économique et sociale d'une rare intensité. [...] En 2013,



*nous continuerons de développer le service public communal au bénéfice de tous les habitants et nous maintiendrons un niveau d'investissement élevé dans tous les quartiers. Car il faut rappeler une fois de plus le rôle majeur des collectivités locales dans l'investissement public et ses effets positifs sur l'économie et l'emploi mais aussi sur la cohésion sociale du pays. »* Jean-Pierre Blazy a également donné la parole à M. Jourdans, représentant CGT de l'entreprise Presstalis pour appeler à la mobilisation contre la fermeture de cette entreprise installée à Gonesse. Les habitants ont également pu découvrir la fresque réalisée par des jeunes Gonessiens

à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Fauconnière. Celle-ci restera visible dans le hall de la salle Jacques Brel tout au long du 1<sup>er</sup> semestre 2013.

Vous pouvez retrouver sur le site de la Ville les photos de la soirée et la vidéo projetée ainsi que le discours du Maire : [www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr)



## solidarité

### Succès pour la soirée du nouvel an

La soirée du nouvel an organisée le 31 décembre à la salle Jacques Brel a rassemblé 260 participants. Organisée par l'équipe du service des fêtes et plus de 20 bénévoles du comité des fêtes, ce réveillon a été rythmé par un DJ et une animation de danseuses brésiliennes. Le repas a été préparé à la fois par les bénévoles et un traiteur.

Cette soirée a ravi tous les amateurs de danse et de convivialité, qui ont occupé la piste jusqu'à 4 heures du matin. Elle s'est déroulée dans une ambiance de fête et d'amitié avec des personnes de tout horizon. Pour rappel, la dernière soirée du nouvel an organisée par le comité des fêtes date de 1998.



## solidarité

### Noël des centres socio-culturels

Une fois encore la fête de fin d'année, organisée par les centres socio-culturels dimanche 23 décembre dernier à la salle Jacques Brel a eu un franc succès. Plus de 500 Gonessiens ont assisté au spectacle « Le Magicien Voyageur ». Un stand de ma-

quillage pour enfants et des sculptures sur ballons ont été proposés avant et après le spectacle. L'après-midi s'est terminée dans une ambiance festive avec la remise d'un cadeau pour chaque enfant, un goûter et la rencontre avec le Père Noël.



## emploi

### 5<sup>e</sup> édition du Forum de l'emploi le 13 février à la salle Jacques Brel

La cinquième édition du Forum de l'emploi de Gonesse aura lieu le mercredi 13 février de 9h30 à 17h30 à la salle Jacques Brel. Cet événement permet la rencontre entre les entreprises et les demandeurs d'emploi pour favoriser une embauche locale, ou trouver une formation. Une quarantaine de stands vous proposeront de prendre contact avec les entreprises, les associations, le PIJ, le Service Civique

Jeunes Municipal, Le Conseil Municipal des Jeunes, l'Agence Civile, et les structures de formation. Plusieurs dizaines de postes sont à pourvoir. L'année dernière, le forum a permis entre autres l'embauche de neuf Gonessiens à l'hôtel Kyriad et de 12 autres au restaurant La Pataterie. L'édition 2012 avait réuni 42 exposants dont 19 entreprises (13 proposant des offres) et 816 visiteurs.



## solidarité

### Inauguration de la Maison intergénérationnelle Daniel Dabit le 23 février

Il y a un an et demi, la Ville a ouvert, dans le nouveau quartier de la Madeleine, un équipement dédié à la solidarité intergénérationnelle. Situé au rez-de-chaussée d'un immeuble composé de logements dont les locataires représentent différentes

générations, la Maison intergénérationnelle propose de nombreuses activités et des partenariats avec les centres de loisirs, les centres socioculturels, les écoles, les associations, le lycée...

Dans sa séance du 6 décembre 2012, le Conseil municipal a décidé d'attribuer à la Maison

intergénérationnelle le nom de Daniel Dabit, décédé le 8 décembre 2007 alors qu'il était conseiller municipal. Personnage emblématique, très apprécié des Gonessiens, il a marqué la ville par son engagement au service de la solidarité. L'inauguration aura lieu le 23 février à 15h.



## actualité

### Jeudi 21 février : participez à la réunion publique sur l'intercommunalité

Depuis la loi de réforme des collectivités territoriales votée en 2010, les villes ont l'obligation d'entrer dans une intercommunalité. À la demande du Préfet du Val d'Oise, le Conseil municipal devra rendre son avis sur la proposition d'adhésion le 1er janvier 2014 à la Communauté d'agglomération de Val de France qui réunit Sarcelles, Garges-les-Gonesse, Villiers-le-Bel et Arnouville. Gonesse s'est engagée avec Val de France dans la définition d'un projet de territoire

qui repose sur l'aménagement du Triangle de Gonesse et du pôle gare de Garges-Sarcelles. Ces projets donneront une nouvelle impulsion pour le développement nos villes et fondent le rapprochement intercommunal entre Gonesse et Val de France. L'intercommunalité signifie aussi le transfert de certaines compétences de la commune vers la communauté d'agglomération comme la gestion de la médiathèque et de la piscine ou encore de la collecte des déchets.

Jean-Pierre Blazy s'est engagé à rendre compte aux Gonessiens à chaque étape de la procédure en cours. Après une première réunion publique il y a un an, Jean-Pierre Blazy invite l'ensemble des Gonessiens à débattre de l'intercommunalité sur l'est du Val d'Oise et la proposition d'adhésion à Val de France

Jeudi 21 février  
20h30  
Salle Jacques Brel



## actualité

### Samedi 23 février : assises locales de la refonte de l'école et de la réforme des rythmes scolaires

Les élèves français sont ceux en Europe qui ont les semaines les plus chargées avec un nombre important d'heures de cours chaque jour, au détriment de l'apprentissage. Face à ce constat, le Gouvernement a engagé la réforme des rythmes scolaires. Toutes les écoles reviendront à 4 jours et demi de classe. Les journées seront allégées. Les communes auront la responsabilité de proposer de nouvelles activités éducatives aux enfants en dehors du temps scolaire. Afin de préparer cette réforme importante qui sera mise en œuvre à Gonesse dès la rentrée de sep-

tembre 2013, Jean-Pierre Blazy invite les parents d'élèves, les enseignants, la communauté éducative et tous les intervenants publics comme associatifs aux assises de la refonte de l'école et des rythmes scolaires. Samedi 23 février à partir de 9h et toute la matinée à la salle Jacques Brel, chacun est invité à contribuer à la réflexion et à la concertation sur la mise en œuvre de cette réforme au service des élèves et de la réussite éducative. Des ateliers thématiques seront organisés sur les modalités pratiques de mise en œuvre de la réforme.



**culture**

**Fête de l'éveil musical le 6 février au centre socio-culturel Louis Aragon**

Le centre socio-culturel Louis Aragon propose depuis plus de sept ans une activité d'éveil musical à destination des enfants dès leur plus jeune âge. Une vingtaine de familles vient assister aux séances deux fois par mois les mercredis après-midi. Ces moments privilégiés, organisés avec l'intervention d'un musicien, permettent de découvrir les instruments, le rythme et le chant. Chaque année, une fête est

organisée afin de partager avec les participants un moment convivial et familial, qui les fera chanter et danser avant de se terminer par un goûter. Cette année, le rendez-vous est fixé au mercredi 6 février à partir de 14h45.

Les inscriptions se font en cours d'année. Si vous souhaitez inscrire vos enfants ou en savoir plus sur cette activité, vous pouvez appeler le 01 34 07 90 35.



**vie des quartiers**

**Trois nouveaux Conseils de maison en février dans les centres-socioculturels**

Dans le souci d'amélioration de l'engagement du citoyen au quotidien et la promotion du mieux vivre ensemble, la municipalité a instauré des conseils de maison au sein des centres socio-culturels. Le conseil de maison permet aux habitants, professionnels de la mairie, bénévoles, élus et extra-municipaux (CAF, SSD, Maison de l'Emploi), de se rencontrer régulièrement (tous les deux mois), afin d'offrir un espace de rencontre, de paroles, d'échanges et de concertation, de faire le bilan sur les activités existantes, les besoins, les problématiques anciennes ou nouvelles concernant la vie de quartier. Les objectifs



sont multiples :

- Développer la démocratie participative et en faire une réelle proximité
- Impliquer l'habitant dans la vie du centre, promouvoir les règles du savoir vivre ensemble.
- Informer sur les orientations municipales, être informé régulièrement des avancées des activités municipales et des besoins du quartier

- que les habitants soient une force de proposition afin de monter un projet social au plus près des besoins des habitants et de leur quartier.
- Les prochains conseils de maison auront lieu le 12 février au centre socio-culturel Louis Aragon, le 19 février au centre socio-culturel Marc Sangnier et le 26 février au centre socio-culturel Ingrid Bétancourt.

**solidarité**

**2<sup>e</sup> édition du "Forum Vacances Loisirs et Familles" le 23 Mars**

La 2<sup>e</sup> édition du "Forum Vacances Loisirs et Familles" se déroulera le samedi 23 mars 2013 de 11h à 16h au centre socio-culturel Louis Aragon. Ce dispositif permet aux familles d'être informées sur les opportunités pour bénéficier d'aides financières (AVE), et pour s'organiser

au plus tôt pour préparer leur séjour, dans les meilleures conditions possibles. Cet événement est organisé en partenariat avec les services municipaux, la CAF, et organismes spécialisés dans les séjours. Il se décomposera en 3 pôles : vacances, sport et loisirs, institutionnel.

Un espace "Jeux" sera dédié aux enfants afin de faciliter les démarches des parents. Entrée libre

*Contact*

**Direction de l'animation sociale des quartiers**  
1, rue Pierre Salvi - 95500 Gonesse  
Tél. : 01 34 45 10 52



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHÈTERIE Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars	
Du lundi au vendredi	9h-12h / 14h-17h30
Samedi	9h-17h30
Dimanche	9h-13h

**NOUVEAU NUMÉRO  
ALLÔ ENVIRONNEMENT**

**0800 730 079**

Numéro gratuit

## environnement

### Pour le tri, pensez à la déchèterie !

Les bacs de tri disponibles pour les habitations n'acceptent pas tous les types de déchets. Dans plusieurs cas de figure, il est nécessaire de se rendre à la déchèterie pour se débarrasser de certains déchets (déchets encombrants, dangereux ou polluants... Suivant leur nature et les indications, vous pourrez les déposer dans les bennes (cartons, tout-venant incinérable, végétaux, tout-venant non-incinérable, métaux, gravats, bois), dans les conteneurs (verre, papier, textile) ou les remettre au gardien (lampes, DEEE – déchets d'équipements électriques et électroniques, DDS – Déchets diffus spécifiques, piles et accumulateurs, huiles moteurs, huiles végétales et pneumatiques). Chaque type de déchet est ensuite traité spécifiquement pour être soit dépollué, incinéré, détruit, enfoui ou recyclé. Afin de mieux connaître le fonctionnement des déchèteries, un nouveau guide a été édité par le Sigi-

durs (Syndicat mixte pour la gestion et l'incinération des déchets de la région de Sarcelles) et sera bientôt distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Une campagne de sensibilisation est envisagée pour l'année 2013. Pour accéder aux déchèteries du Sigidurs à Gonesse, Bouqueval, Sarcelles et Louvres à partir du mois de mars il est nécessaire de se munir lors de votre première visite, d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile récent et de la carte grise de votre véhicule. Votre badge d'accès vous sera alors remis. Il vous sera demandé à chaque fois que vous viendrez à la déchèterie. Si vous souhaitez accéder à différentes déchèteries, il faut obtenir une carte pour chaque lieu.

#### Renseignements

**Sigidurs**  
Tél. : 0800 735 736  
[www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr)



## consultation publique

### Participez à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un document d'urbanisme à l'échelle de plusieurs communes qui définit les projets des différentes villes en matière d'aménagement du territoire (infrastructures de transports, création de logements, nouvelles zones d'activités économiques, préservation de l'agriculture...).

Lancée en date du 24

novembre 2011, suite notamment à la promulgation de la loi sur le Grand Paris et dans le cadre de la rédaction en cours de deux Contrats de Développement Territorial (CDT) sur son territoire (Cœur Economique Roissy Terres de France et Val de France – Gonesse), la révision du SCOT de l'Est du Val d'Oise se fait en concertation pendant toute la durée de l'élaboration du

projet avec les habitants, les associations locales...

Les deux premières réunions publiques portent sur le volet « Diagnostic ». Après une première réunion qui a eu lieu le 31 janvier à Arnouville, une nouvelle réunion sera organisée à Roissy-en-France.

#### Renseignements

[www.sievo-95.fr](http://www.sievo-95.fr)

## jeunesse

### Pré-inscriptions aux séjours d'été 2013 ouvertes jusqu'au 5 avril

Vous pouvez dès à présent et jusqu'au 5 avril pré-inscrire vos enfants aux séjours d'été :

- Juillet – 6/12 ans  
15 jours
- Juillet – 13/17 ans  
10 à 15 jours
- Août – 6/12 ans  
10 à 15 jours
- Août – 13/17 ans  
15 jours

Contactez par téléphone la Direction de l'Animation Sociale des Quartiers pour pré-inscrire vos enfants. Comme à l'accoutumée, la priorité sera donnée aux enfants qui ne sont jamais ou peu partis en séjours organisés par la Ville. Toute personne pré-inscrite recevra un courrier de confirmation ou d'information (placement sur liste d'attente).



#### Contact

**Direction de l'animation sociale des quartiers**  
Tél. : 01 34 45 10 76

# Signez la pétition pour la réalisation de la gare du métro automatique à Gonesse!

*Le Gonessien de janvier informait qu'un rapport remis au Gouvernement proposait de ne réaliser la gare de Gonesse du métro automatique du Grand Paris Express qu'en 2030 ou 2040. La Ville, aux côtés des collectivités du Grand Roissy, lance une pétition pour demander la réalisation de cette infrastructure au plus tard en 2025.*

L'heure de la mobilisation a sonné. Après s'être battue pour obtenir que la gare de Gonesse du métro automatique du Grand Paris soit inscrite dans le tracé, la Ville appelle les Gonessiens à s'exprimer pour demander la réalisation de cette gare dans les meilleurs délais.

le 18 janvier dernier un Conseil municipal extraordinaire. Une centaine de personnes a répondu à l'appel. Les conseillers municipaux ont voté à l'unanimité une motion pour demander la réalisation en 2025 de la gare de Gonesse.

Mais la Ville de Gonesse n'est pas la seule à se mobiliser: ce sont toutes les collectivités qui se trouvent sur la même ligne, entre Le Bourget RER et Roissy – Le Mesnil-Amelot qui agissent. Les élus du territoire que l'on appelle « Grand Roissy » qui recouvre l'Est du Val d'Oise, une partie de la Seine-Saint-Denis et de la Seine-

et-Marne, représentent 500 000 habitants. Ils ont écrit un courrier commun au Premier ministre, tenu une conférence de presse à l'Assemblée nationale, lancé une pétition en ligne sur un blog et acheté des espaces publicitaires dans la presse nationale.

## La participation des citoyens est indispensable

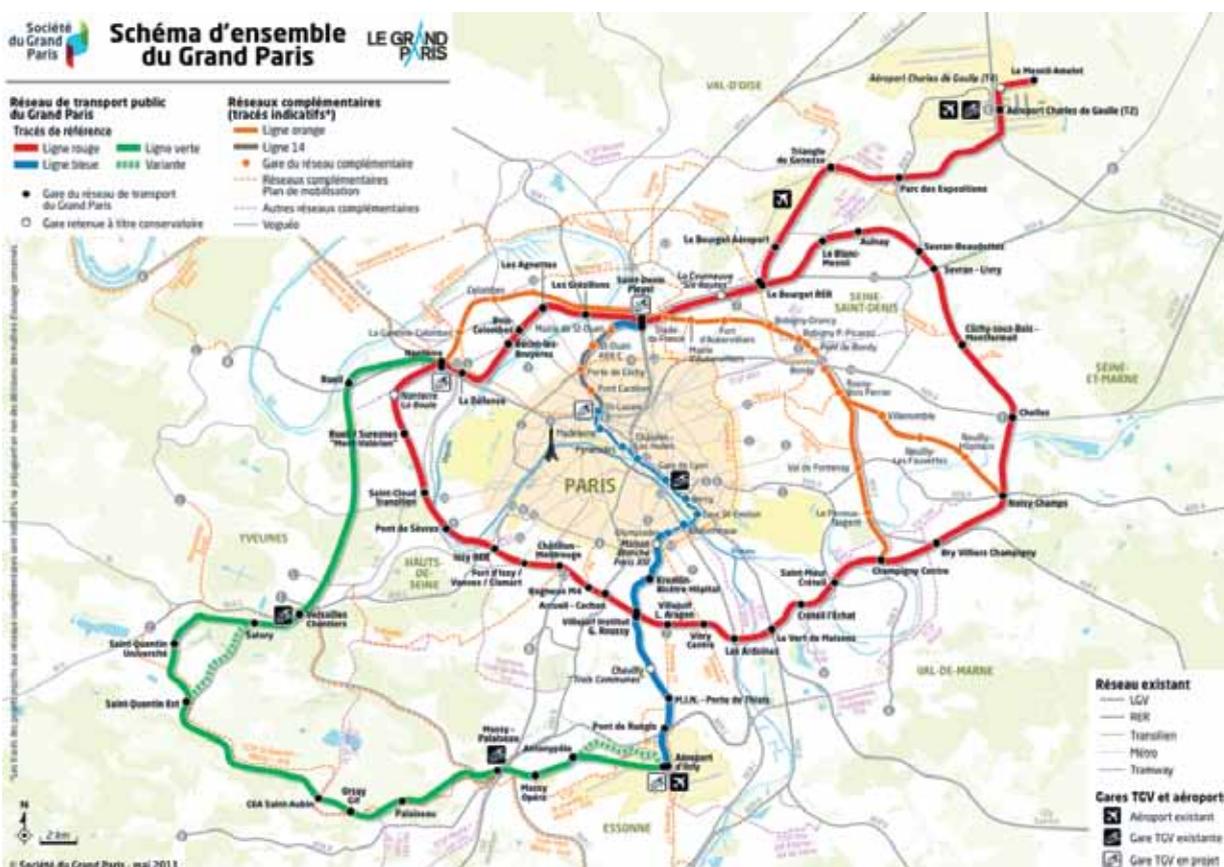
Pour obtenir la réalisation de la gare dans les meilleurs délais, la mobilisation des élus doit être accompagnée de la mobilisation des citoyens. Si les habitants expriment massivement la nécessité d'une gare de métro pour aller plus rapidement au travail chaque jour ou pour obtenir un emploi plus facilement à Roissy par exemple, notre territoire aura plus de chance d'obtenir la réalisation du métro dans les meilleurs délais.

3000 signatures ont déjà été recueillies. Plusieurs milliers de personnes doivent signer cette pétition. C'est en effet fin février ou début mars que le Gouvernement annoncera les dates de mise en service des différents tronçons du métro automatique du Grand Paris.



## Une mobilisation à l'échelle du Grand Roissy

Premier rendez-vous de la mobilisation: Jean-Pierre Blazy, député-maire de Gonesse, a réuni



Un courrier a été signé par 57 élus à l'attention du Premier ministre. Il s'agit d'une mobilisation sans précédent sur notre territoire.



La salle de réunion n°5 de l'Assemblée nationale était comble pour la conférence de presse des élus du Grand Roissy.



**59 collectivités se mobilisent**

**Le Grand Roissy mérite Le Grand Paris Express !**

- Pour désenclaver nos villes et nos quartiers et améliorer le quotidien de 500 000 habitants
- Pour rendre possible la réalisation de 6 milliards d'euros d'investissements privés
- Pour créer 100 000 nouveaux emplois
- Pour soutenir notre effort de construction de nouveaux logements
- Pour conforter notre rôle moteur dans le développement de la région capitale

**M. le Premier Ministre, le métro pour nous c'est vital !**

**DITES OUI AU MÉTRO POUR 2025**

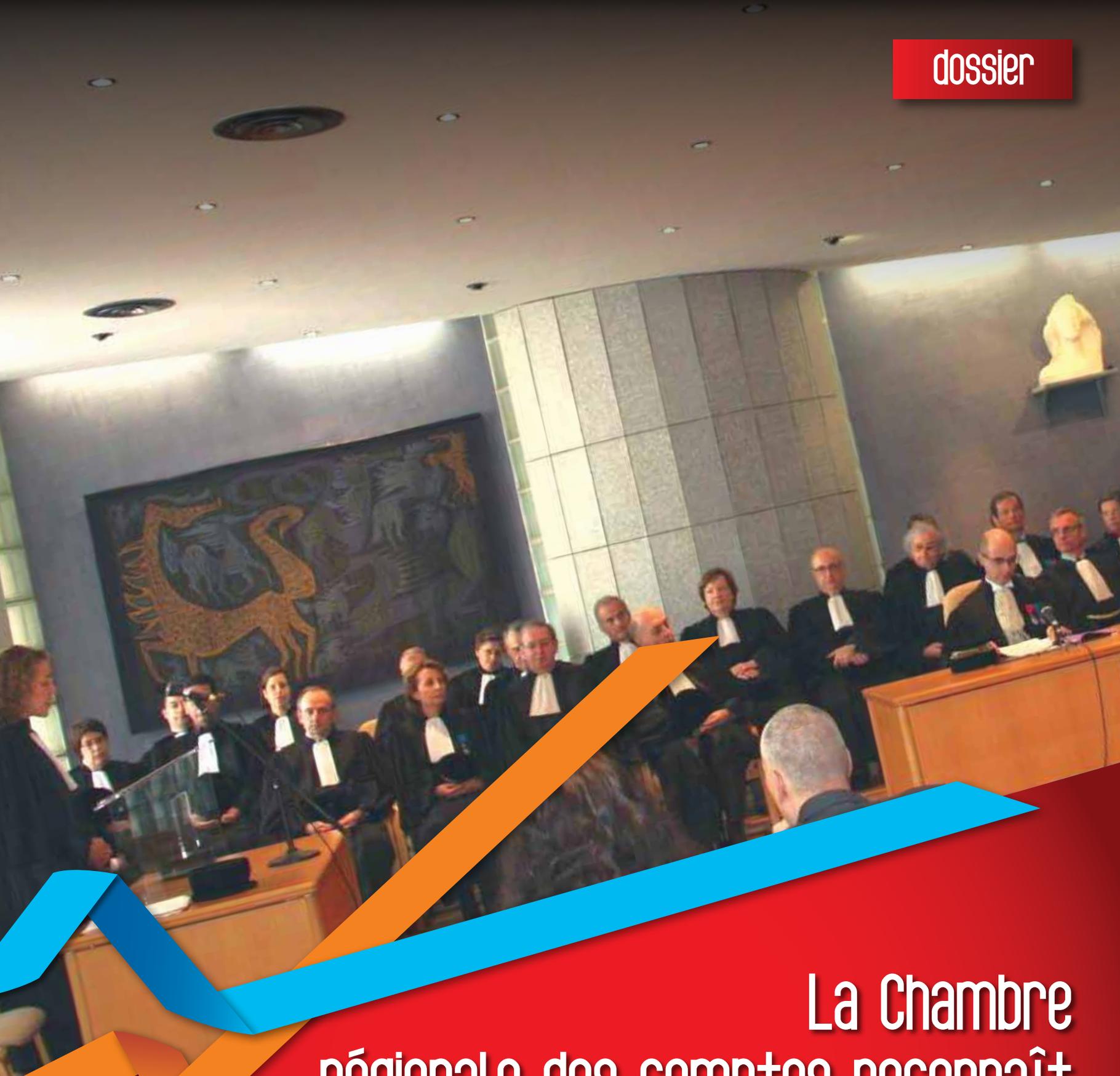
**SIGNEZ LA PÉTITION SUR [WWW.GRANDROISSY-GRANDPARIS.FR](http://WWW.GRANDROISSY-GRANDPARIS.FR)**



Une trentaine d'élus étaient présents à l'Assemblée nationale le 23 janvier avec leurs écharpes tricolores pour demander la réalisation de la gare dans les meilleurs délais.

L'Association des collectivités du Grand Roissy a publié une page complète dans l'édition nationale du Parisien-Aujourd'hui en France du 23 janvier.





# La Chambre régionale des comptes reconnaît La bonne gestion de La Ville

Après près de trois ans d'instruction, la Chambre régionale des comptes a clôturé à la fin du mois de décembre la procédure de contrôle de la gestion communale. Fait rare, les magistrats ont décidé de ne faire aucune observation. C'est la reconnaissance de la bonne gestion de la Ville par l'équipe municipale.

# La Chambre régionale des comptes reconnaît la bonne gestion de la Ville

**Après près de trois ans d'instruction, la Chambre régionale des comptes a clôturé à la fin du mois de décembre la procédure de contrôle de la gestion communale. Fait rare, les magistrats ont décidé de ne faire aucune observation. C'est la reconnaissance de la bonne gestion de la Ville par l'équipe municipale.**

## Qu'est-ce que la Chambre régionale des comptes ?

Les chambres régionales des comptes sont des juridictions qui ont pour mission de vérifier la bonne utilisation de l'argent public par les collectivités territoriales (communes, départements, région) et leurs établissements publics. Elles sont l'équivalent au niveau local de la Cour des comptes qui, elle, a pour mission de contrôler les comptes de l'État et des structures publiques nationales.

Les magistrats, en application du code des juridictions financières effectuent chaque année des contrôles sur la gestion de collectivités territoriales. C'est ainsi que le 28 janvier 2010, la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France a écrit au Maire pour l'informer qu'elle allait « procéder à l'examen de la gestion de la commune de Gonesse » et que cette vérification se ferait à partir de l'année 2004.

## Sur quoi a porté le contrôle ?

Ce contrôle approfondi a porté sur tous les documents budgétaires, les ressources humaines, les marchés publics, les subventions aux associations, les emprunts, les véhicules ou encore les logements de fonction. L'examen de la Chambre a donné lieu à un intense travail de la part des services municipaux pour communiquer l'ensemble des documents demandés et préparer les réponses aux questions posées.

## Quelles sont les conclusions de ce contrôle ?

La Ville a dû attendre la fin de l'année 2012 pour connaître le résultat de ce contrôle. Le 21 décembre dernier, Jean-Yves Bertucci, Président de la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France a écrit à Jean-Pierre Blazy, député-maire de Gonesse : « J'ai l'honneur de vous faire connaître que lors de sa séance du 19 décembre 2012, la Chambre régionale des comptes a décidé de ne pas formuler d'observations sur la gestion de la collectivité. »

Cette décision est prise collectivement par les magistrats sur la base du rapport établi à l'issue du contrôle. Elle signifie que le magistrat chargé de rédiger le rapport n'a pas relevé d'actes devant faire l'objet d'observations, de critiques ou de recommandations par cette juridiction financière. C'est la reconnaissance d'une saine gestion administrative et financière.

## La reconnaissance de la bonne gestion d'une collectivité est-elle fréquente ?

Il est rare que la Chambre ne formule aucune observation. En 2008 par exemple, sur 68 structures contrôlées, aucune n'a bénéficié d'une telle conclusion. Les chiffres les plus récents disponibles, ceux de 2011, établissent que cette année-là, sur 53 structures contrôlées, 4 seulement ont donné lieu à une « lettre de clôture de procédure » (c'est-à-dire d'absence d'observation à la fin du contrôle, comme pour Gonesse en 2012).



La Chambre régionale des comptes est une juridiction financière chargée de contrôler les comptes des collectivités territoriales et des établissements publics locaux

## LA LISTE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES SUR LESQUELLES A PORTÉ LE CONTRÔLE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES D'ÎLE-DE-FRANCE ET AYANT PERMIS D'ÉTABLIR LA BONNE GESTION PAR LA VILLE



- La préparation et l'exécution budgétaire de la collectivité depuis 2009 (budgets primitifs et annexes, débat d'orientation budgétaire, programmation financière pluriannuelle)
- L'organisation et le fonctionnement des instances (Conseil Municipal, délégations des élus, délégations de signature du maire aux agents communaux, règlement intérieur financier et budgétaire, régies de la commune...)
- Évaluation de la performance et du contrôle interne de la collectivité: tarifs, rapports annuels des délégataires des services publics (restauration scolaire, golf, distribution de l'eau...), inventaire des biens depuis 2008, contentieux et pré-contentieux depuis 2004
- Comptabilité et commande publique (modalités d'organisation de l'engagement des dépenses et du mandatement, délai global de paiement depuis 2004)
- Créances irrécouvrables admises en non-valeur
- Contrats d'emprunts 2004-2009 et renégociations, modalités de suivis de ces emprunts, recours de la collectivité à l'encontre de Dexia
- Circuit des achats
- Liste des marchés depuis 2004, et analyse approfondie d'un échantillon de 16 marchés
- Évolution de la composition de la commission d'appel d'offres de 2004 à 2009
- Contrats des collaborateurs de cabinet de 2005 à 2009
- Avantages en nature depuis 2004 (logement, charges d'entretien, véhicules, téléphones...)
- Modalités de gestion des véhicules de la commune
- Rapports annuels d'activités du syndicat intercommunal de la géothermie, et compte-rendus annuels
- Personnel: effectifs de 2004 à 2008, régimes indemnitaires, déclarations des vacances d'emplois de 2007 à 2009
- Procédures de sécurité et de contrôle des systèmes informatisés
- Conventions et subventions aux associations
- Gestion des ateliers locatifs
- Gestion de la trésorerie
- Convention d'aménagement SEMAVO
- Éléments relatifs aux réflexions en vue d'un regroupement en intercommunalité et à la mise en œuvre du schéma départemental

### EN 2011, SEULEMENT QUATRE COLLECTIVITÉS EN ÎLE-DE-FRANCE N'ONT REÇU AUCUNE OBSERVATION SUITE AU CONTRÔLE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Type de conclusion des contrôles	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Remise de rapports d'observation définitifs	80	65	68	71	58	49
Lettres de clôtures de procédure (c'est-à-dire, absence d'observation)	6	3	0	16	6	4
<b>Total de structures contrôlées</b>	<b>86</b>	<b>68</b>	<b>68</b>	<b>87</b>	<b>64</b>	<b>53</b>



*Courrier du Président  
de la Chambre régionale  
des comptes d'Île-de-France*

S2-2120468 : BB

Chambre régionale des comptes  
d'Île-de-France

*Le Président*  
N°G/178/12-0734C  
N°12-0360 R

Noisiel, le 21 DEC. 2012

**RECOMMANDE AVEC A.R.**

Monsieur le Maire,

Par lettre du 28 janvier 2010, je vous ai informé de l'engagement d'un examen de la gestion de la commune de Gonesse (95), en application des dispositions de l'article L. 211-8 du code des juridictions financières.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que lors de sa séance du 19 décembre 2012, la chambre régionale des comptes a décidé de ne pas formuler d'observations sur la gestion de cette collectivité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

**Jean-Yves BERTUCCI**

Monsieur Jean-Pierre BLAZY  
Mairie de Gonesse  
66, rue de Paris  
PB 10060  
95503 GONESSE CEDEX

6, Cours des Roches - B.P. 226 - Noisiel - 77441 Marne la Vallée Cedex 2  
Tel. 01.64.80.88.88 Fax 01.64.80.88.53

**Comment avez-vous réagi en 2010 quand vous avez appris que la Chambre régionale des comptes démarrait un contrôle de la gestion de la commune ?**

Très sereinement. C'est une procédure normale et le premier contrôle depuis que je suis Maire. Je me rappelle en revanche que quand j'ai été élu pour la première fois, la Chambre régionale des comptes m'a remis un rapport sur la gestion de la précédente équipe municipale. Celui-ci comportait plusieurs critiques sur la gestion de mon prédécesseur. J'ai appliqué scrupuleusement toutes les recommandations de la Chambre et aujourd'hui, le résultat est là.

**Comment interprétez-vous l'absence d'observation après trois ans de contrôle ?**

C'est bien sûr la reconnaissance de la bonne gestion administrative et financière de la Ville. S'il y avait eu des manquements aux règles, je n'ai aucun doute sur le fait que les magistrats auraient formulé des critiques et des recommandations.

La Chambre régionale des comptes est institution éminemment démocratique : elle contrôle l'utilisation de l'argent public et informe les citoyens. À l'heure où notre pays traverse une crise économique et sociale, il est important que les Gonessiens puissent avoir confiance dans leurs représentants élus et leur capacité à bien gérer.

**Que va changer cette conclusion positive de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de la Ville ?**

Chacun doit se réjouir de la reconnaissance de la bonne gestion de notre ville. J'y ai toujours été très vigilant. Et dans l'avenir, je continuerai d'y attacher la plus grande importance.

Mais ce qui compte pour moi, ce n'est pas tant l'avis d'une juridiction que celui des Gonessiens au service desquels nous travaillons au quotidien. Je n'ai jamais prétendu que tout était parfait. Nous devons sans cesse nous remettre en cause pour améliorer ce qui peut l'être et continuer de changer notre ville. À cela, nous continuons et je continuerai de m'y engager auprès des Gonessiens.

# La ludothèque dénommée Rafaël Padilla, le « Clown Chocolat »

Ré-ouverte à la rentrée scolaire 2011, la ludothèque installée dans l'enceinte de l'école Roger Salengro est un lieu de jeu mais aussi d'apprentissage qui offre un accueil aux enfants comme aux parents. Le Gonessien vous permet de découvrir ce lieu qui sera bientôt inauguré du nom de Rafaël Padilla, « le Clown Chocolat ».

La ludothèque offre à tous les Gonessiens un lieu où chacun peut trouver un jeu à partager en famille ou entre amis. Elle accueille les publics des écoles, des centres de loisirs, de l'ITEM Madeleine Fockenberghé, du CCAS, de l'hôpital de jour des jeunes enfants, et les assistantes maternelles. Tout au long de l'année, la ludomobile se déplace dans les centres socio-culturels, à la Maison intergénérationnelle Daniel Dabit et pendant les Quartiers d'été.

Ce lieu permet de favoriser l'apprentissage, de développer le lien social, d'apprendre des règles de respect, vis-à-vis du matériel et des personnes... Comme l'explique Élisabeth Maillard, Maire adjointe déléguée à la Petite enfance à l'Enfance et à la Jeunesse: « Cette structure destinée aux familles et aux enfants va encore se développer avec le prêt de jeu, et elle sera particulièrement associée à la refonte des rythmes scolaires. »

## 5 salles thématiques pour tous les âges

En plus de l'espace éphémère aménagé dans le hall pour accueillir le jeu thématique du mois, on y trouve:

- la salle des jeux bruyants avec baby-foot et des jeux anciens en bois (ball-trap, flipper, billards...)
- la salle « sombre », espace de découverte et d'exploration
- la salle des jeux de construction, pour créer seul ou à plusieurs en Lego, Kapla, Playmobil...
- la salle des jeux symboliques, pour imiter les adultes en jouant à la marchande, à la coiffeuse...
- la salle des jeux de stratégie, qui propose des jeux connus mais aussi des jeux plus rares.

Cet équipement au tarif très abordable (la cotisation annuelle est de 7,40 € par famille, quel que soit le nombre d'enfants) est très apprécié. Karine Étoile, maman de quatre enfants de 4 à 12 ans qui fréquente la ludothèque depuis cinq ans, témoigne: « C'est une sortie familiale. Nous y restons deux ou trois heures à chaque fois, en fonction de l'affluence. J'emmène les enfants quand il n'y a pas d'école. L'animatrice les aide à apprendre à jouer de nouveaux jeux. Il y a beaucoup de choix. Le lieu est adapté à tous les âges. J'encourage vivement chacun à découvrir cet équipement. »



## LE CHOIX DU NOM DE « RAFAEL PADILLA – CLOWN CHOCOLAT »

La ludothèque a été dénommée « Rafael Padilla – Clown Chocolat », en hommage à cet esclave et enfant d'esclave né en 1868 à La Havane et qui, parti pour l'Europe, fut découvert par le célèbre clown de l'époque « Tony Grice » sur les quais de Bilbao en Espagne. Premier artiste noir ayant connu la célébrité en France, Rafael devient le « clown Chocolat » en incarnant le stéréotype du nègre stupide, souffre-douleur de Footit, le clown blanc colérique et cruel. L'expression « Je suis chocolat » qui signifie « être berné » a été popularisée par les dialogues de leurs numéros. Au sommet de leur gloire, en 1905, ils furent à l'affiche des Folies Bergères. Leur carrière dura 20 ans et leur apporta la célébrité: les deux clowns ont inspiré les plus grands artistes, immortalisés par les Frères Lumière ou Toulouse-Lautrec, on les retrouve aussi sur les publicités des grands magasins de Félix Potin.

Désigner la ludothèque du nom de « Rafael Padilla – Clown Chocolat » vise à mettre en lumière les mentalités de la société française de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle très empreinte de colonialisme, à rappeler la place de l'immigration dans notre histoire nationale, à rendre hommage au premier artiste noir ayant connu la célébrité en France tout en proposant la figure ludique du « clown » pour un équipement dédié au jeu et à l'enfance.

## CONTACT

Rue Jean Moulin (au sein de l'école Roger Salengro)

Tél. : 01 39 87 47 42

E-mail : ludotheque@mairie-gonesse.fr

### Horaires d'ouverture aux familles:

Mercredi : 9h30-12h et 14h-18h

Samedi : 14h-18h

Durant les petites vacances scolaires du mardi au samedi de 14h à 18h.

En cas de forte affluence deux créneaux sont proposés aux familles de 14h à 16h ou de 16h à 18h

Plus d'informations sur [www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr)



La salle des jeux de construction, pour créer seul ou à plusieurs en Lego, Kapla, Playmobil...

# Six personnes et le Secours populaire récompensés par la médaille de la Ville

*Pour la quatrième année consécutive, le député-maire de Gonesse a remis les médailles de la Ville à plusieurs citoyens et une association pour leur engagement au service des Gonessiens. Chacun à sa manière contribue au dynamisme de la ville, au lien social et au vivre-ensemble dans les domaines de la solidarité et de l'action sociale, des sports ou de la culture. Portraits de ces hommes et femmes distingués par la Ville de Gonesse.*

## GÉRARD PORTEFAIX ET LE SECOURS POPULAIRE

Gérard Portefaix, Président du Secours populaire depuis 2004, s'est vu remettre la médaille de la Ville en son nom ainsi que, à sa demande, au nom de l'ensemble des bénévoles du Secours populaire de Gonesse qui tout au long de l'année se mettent au service des plus modestes pour organiser des distributions alimentaires, de vêtements, de meubles dont bénéficient 600 personnes. L'association fondée à Gonesse en 1987 propose aussi des permanences d'écrivain public qu'il assure.

## ELIE DANIEL

Elie Daniel a reçu la médaille de la Ville au nom de son engagement au service de la veille sanitaire. Il a fait partie des premiers bénévoles de ce dispositif créé en 2004 en direction des personnes isolées et fragiles en période de chaleur ou de grand froid. Même si la veille sanitaire fonctionne aujourd'hui avec les volontaires du service civique jeunes municipal, M. Daniel continue d'y participer. Il est également membre du Conseil de quartier de la Madeleine et de l'association d'anciens combattants militaires antillais, l'ASORAG.

## JACQUELINE BONNEVAY

Jacqueline Bonnevey a reçu la médaille de la Ville pour son engagement citoyen, associatif et culturel. Présidente de la chorale « La Caecilia » de 2001 à 2008 et membre du Conseil d'administration de l'école de musique à ses débuts de 1991 à 1998, elle est également un membre actif du Conseil Local de la Vie Associative depuis sa création. Elle fait aussi partie d'un groupe de femmes qui se donne pour objectif de promouvoir l'intégration des femmes dans la société.

## DANIEL LAMBERT

Daniel Lambert a reçu la médaille de la Ville pour son engagement tout à fait remarquable au service des Gonessiens pendant 40 ans en sa qualité de Directeur des sports au sein des services municipaux. Il a contribué à la réalisation de nombreux équipements et événements sportifs. Il a également été président du club de foot des agents communaux jusqu'à son départ en retraite en fin d'année dernière.

## GUYLAINE GUILLAUME

Guyline Guillaume a reçu la médaille de la Ville pour son parcours sportif et son engagement au service des Gonessiens. Double championne du monde vétérane de judo, en individuel et en équipe en 2006, elle a débuté cette discipline en 1971 au club d'Arnouville, puis de 1981 à 1985 au club de Gonesse avant de rejoindre celui de Villiers-le-Bel. Elle a également été championne de France de Judo-entreprise et de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail. Directrice technique du judo club, elle assure des interventions dans les écoles de la Fauconnière.

## PATRICK ARDON

Patrick Ardon a reçu la médaille de la Ville pour son parcours sportif exceptionnel. Seul homme français qualifié pour les jeux paralympiques de Londres de 2012 où il a terminé 6<sup>e</sup>, il a découvert très jeune l'haltérophilie, à l'IEM Madeleine Fockenbergh de Gonesse. Il a été champion du monde en 2002 avant de quitter cette structure et 3<sup>e</sup> de la Coupe d'Europe en 2011.



Les récipiendaires de la médaille de la ville ont été honorés par les élus au cours de la cérémonie des vœux. De gauche à droite: M. Lambert, M<sup>me</sup> Gris, M. Pigot, M. Richard, M. Anicet, M. Ardon, M<sup>me</sup> Caumont, M. Blazy, M<sup>me</sup> Guillaume, M<sup>me</sup> Bonnevey M. Daniel, M. Portefaix.

# Le nouveau centre médico-psychologique prend ses quartiers en ville

**L'hôpital de Gonesse vient de réaliser une nouvelle structure d'accueil pour le 10<sup>e</sup> secteur de Psychiatrie Adultes du Val d'Oise, sur un terrain d'environ 1 300 m<sup>2</sup>. La construction a débuté en juillet 2011 et a été livrée fin octobre 2012. Les équipes ont intégré la nouvelle structure le 7 novembre 2012, et l'ouverture au premier patient a été faite le 12 novembre 2012. Elle sera inaugurée le 8 février. Le Gonesse en profite pour vous présenter ces installations.**

Contrairement à une idée reçue encore trop répandue, la prise en charge des patients en psychiatrie est aujourd'hui très majoritairement ambulatoire, c'est-à-dire extérieure à l'hôpital. A ce titre, le Centre médico-psychologique (CMP) est conforté dans les textes règlementaires récents comme le « cœur du dispositif de secteur psychiatrique ». Ainsi, presque 80% de l'activité soignante du secteur s'effectue en extra-hospitalier, associant prévention, consultations ou démarches thérapeutiques, et réinsertion sociale. Le nouveau bâtiment, 7 rue Furmanek, offre par son architecture un espace agréable et un plus grand confort aux patients, au regard du lieu précédent beaucoup trop exigü. Ce nouveau lieu représente un bel outil de travail qui favorise les dimensions humaine et conviviale.

## Offrir un accès de proximité aux soins

Parfois, se rendre à l'hôpital n'est pas chose aisée pour les personnes qui ont besoin d'une aide psychologique ou psychiatrique. C'est la raison pour laquelle les Centres médico-psychologiques se doivent d'être des lieux ouverts sur la ville et facilement accessibles. Comme l'explique le Dr Olivier Labergère, Chef de service du secteur 95G10, et Chef du pôle de psychiatrie générale de l'hôpital de Gonesse : « La psychiatrie est dorénavant fréquemment rattachée

à l'hôpital général, au même titre que les autres disciplines médicales. Je tiens beaucoup à ce que le CMP contribue à valoriser une perception plus digne et plus rassurante de notre noble spécialité, à rebours des images étroitement asilaire et sécuritaire. Dans cet esprit, la proximité et la continuité des soins personnalisés qu'offre notre équipe pluridisciplinaire sont les meilleurs garants des liens de confiance indispensables à une psychiatrie de qualité. » Pour coordonner ce travail avec celui des équipes hospitalières, des réunions d'échanges sont régulièrement organisées. Tous les médecins psychiatres qui exercent à l'hôpital assurent également des consultations au CMP. Un médecin responsable, associé à un cadre de santé, le dirige sous la supervision du Dr Labergère, et dispose d'une équipe constituée d'infirmières, d'une art-thérapeute, de psychologues, d'une assistante sociale, et d'une secrétaire. En plus d'héberger le Centre médico-psychologique, cet espace comprend également le Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP), et les différentes prestations suivantes y sont ainsi offertes :

- les consultations externes (médicales, psychologiques, infirmières ou sociales) permettent notamment d'éviter de se rendre à l'hôpital (projet d'ouvrir prochainement en soirée)
- les visites à domicile, assurées en majorité par les infirmières, parfois par l'assistante sociale ou les médecins, assurent la continuité des soins
- les activités du CATTP, coordonnées

par le psychologue et les infirmières, proposent sur place un club presse, un atelier conte..., et à l'extérieur des sorties cinéma ballades, sport...

- le « club accueil », lieu totalement ouvert, sans rendez-vous préalable, facilite l'accès des patients de façon informelle. Organisé plusieurs fois par semaine, le psychologue et une infirmière y accueillent les participants autour d'un café pour répondre à leurs demandes d'informations et proposer une écoute
- l'unité d'appartements associatifs qui propose 12 places et offre un hébergement privilégié en petits appartements, avec suivi médico-social et infirmier régulier des locataires.

Sur une population de 75 000 personnes pour l'ensemble du 10<sup>e</sup> secteur, la file active 2011 (ensemble des patients vus au moins une fois pendant l'année) est de 1 534 patients. Celle du CMP/CATTP est de 550 patients, avec près de 6000 actes par an.

*Les nouveaux locaux permettront d'accueillir plus de consultants en même temps, et de recevoir mieux, et davantage de patients pour les diverses activités.*



# Une Agence civile, de multiples services rendus à la population

*L'Agence Civile a été créée fin 1998 dans le cadre du Contrat Local de Sécurité (CLS) pour accueillir les personnes en situation difficile et qui ont besoin de faire valoir leurs droits. Labellisée « Point d'accès au droit » à son origine, depuis ses missions se sont diversifiées, notamment avec la création de l'équipe de médiateurs civils.*



Un juriste reçoit chaque mardi de 13h30 à 17h.

## CONTACT

**Agence Civile**  
Place de la liberté  
et du 8 mai 1945  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h  
Tél. : 01 30 11 50 50

L'Agence civile s'est structurée autour d'un lieu associant accès au droit, promotion de la civilité, médiation, prévention et lutte contre les discriminations.

## Point d'accès au droit

Labellisée "Point d'Accès au droit", l'Agence civile renseigne les personnes tant sur leurs droits et obligations que sur les démarches à effectuer pour les faire-valoir: elle aide chaque personne à préciser sa demande et vérifie que l'information est bien passée. Depuis sa création, l'Agence civile a diversifié ses permanences juridiques ou de médiation. Le premier accueil et l'orientation sont réalisés par du personnel municipal. Les permanences sont assurées par des associations et des professionnels avec lesquels la ville de Gonesse a signé des conventions. De nombreuses permanences gratuites sont assurées sur rendez-vous auprès de l'Agence civile :

- **Aide aux victimes et accès au droit**: un juriste reçoit chaque mardi de 13 h 30 à 17h.
  - **Avocats**: les avocats du Barreau du Val d'Oise reçoivent deux mardis par mois de 10h à 12h.
  - **Un notaire** reçoit un jeudi par mois de 14 h 30 à 16h.
  - **Droit du travail**: un juriste reçoit tous les jeudis de 9 h 15 à 12h.
  - **Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP)**: il met en œuvre l'exécution des décisions de justice concernant des personnes adultes condamnées ou détenues en favorisant leur insertion. Il est à la disposition de ceux qui sont en attente d'information de la part de l'administration pénitentiaire. Tous les lundis et mercredis.
  - **Médiation familiale et pré-médiation conjugale**: une conseillère conjugale reçoit le jeudi de 17h à 19h sur rendez-vous au 01 43 98 00 00
  - **Consultation conjugale et familiale**: une conseillère conjugale et familiale vous reçoit le lundi de 17h à 19h sur rendez-vous au 01 30 73 17 19
  - **Médiation familiale**: une médiatrice familiale vous reçoit deux samedis par mois de 9h à midi sur rendez-vous au 01 30 73 17 19.
- En 2011, les permanences ont accueilli :
- Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF): 232 personnes.
  - Droit du travail, assurées par le CIDFF: 200 personnes.
  - Avocats du Barreau du Val d'Oise: 150 personnes.
  - Notaire : 17 personnes.
  - Association pour le couple et l'enfant du Val d'Oise (APCE 95): 54 personnes
- En 2011, l'Agence civile a renseigné 1 440 personnes, soit 108 de plus qu'en 2010. 835 personnes se sont rendues dans les locaux de l'Agence civile, 605 renseignements ont été donnés par téléphone. Le public de l'Agence civile est en majorité féminin: 56 % des demandeurs sont de sexe féminin. Le public de l'Agence civile est très majoritairement Gonesse (84 % du public). Tous les quartiers sont représentés ce qui montre bien que l'Agence civile est de mieux en mieux identifiée sur l'ensemble de la commune. En 2011, 896 personnes ont été reçues lors d'une permanence organisée par l'Agence civile. 145 personnes y ont retiré un dossier de demande d'aide juridictionnelle.

# Un programme pour la réussite éducative de tous les enfants

**Parce que l'éducation est une priorité majeure, la Ville a mis en place depuis 2005 un programme de réussite éducative (P.R.E.). Ce dispositif permet de proposer un suivi individualisé aux enfants en situation de risque de décrochage scolaire et un accompagnement aux familles.**

Le programme de réussite éducative (P.R.E.) concerne les enfants de 2 à 16 ans qui « présentent des signes de fragilité ou ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur développement harmonieux ». Ce programme a été mis en place dès 2005 à Gonesse. Il est porté par la Caisse des Écoles, rattaché à la Direction de l'Enfance, de la Petite Enfance et de l'Éducation scolaire, et inscrit dans le cadre du Projet Éducatif Local. Le projet éducatif local est un document établi pour trois ans (2011-2014) qui cadre l'ensemble des actions mises en place pour l'enfance et la jeunesse dans la ville suivant trois axes: conforter la mission éducative des écoles, développer les actions éducatives et prévenir le décrochage scolaire.

## Un axe fort de soutien individuel aux enfants et à leur famille

Le dispositif de Veille Éducative a pour objectif de faire travailler en réseau l'ensemble des professionnels de l'enfance et de la jeunesse afin de lutter contre le risque de décrochage scolaire.

Enseignants, animateurs des centres de loisirs, professionnels de la petite enfance (Assistante maternelle, auxiliaire de puériculture...) ou encore les services sociaux comme le CCAS, chaque intervenant en relation avec les enfants et la famille est sensibilisé par la formation pour

identifier les difficultés et orienter si nécessaire vers l'équipe du P.R.E.

L'éducatrice spécialisée ou la psychologue clinicienne de la Veille Éducative reçoivent alors l'enfant et la famille pour aider cette dernière à identifier la nature des difficultés de l'enfant. L'équipe du P.R.E. oriente ensuite parents et enfants vers la structure la plus adaptée à la prise en charge du jeune.

Parmi les outils mis en place, la Veille Éducative permet aujourd'hui la mobilisation des parents et des intervenants médicaux, sociaux et éducatifs pour concevoir et organiser les projets individuels destinés aux enfants et aux jeunes en risque de décrochage scolaire. Ainsi, sur les 11 premiers mois de l'année 2012, 124 situations ont été portées à la connaissance de l'équipe, 42 ont un suivi en cours et 18 sont encore en évaluation.

Pour soutenir les parents qui en ont besoin, le P.R.E. propose des interprètes pour aider les familles à traduire dans leur langue leurs échanges avec les différentes institutions. Cette médiation doit permettre de lever l'obstacle de la langue rencontré par certains parents et qui peut créer de vraies difficultés dans l'éducation de leurs enfants. En 2012, 19 interprétariats ont été organisés. Par ailleurs, une médiation linguistique qui passe par la proposition de cours d'alphabétisation pour adultes, sans visée professionnelle a également permis à 31 stagiaires de suivre des cours de français de janvier à juin 2012.

## Un axe de prévention santé pour les enfants

Afin d'agir sur la prévention santé auprès des enfants, trois actions sont mises en place:

- un pré-dépistage orthophonique dans l'établissement scolaire pour permettre à l'élève une prise en charge rapide s'il y a urgence. En 2012, 39 pré-dépistages ont eu lieu.
- un programme de prévention et de suivi bucco-dentaire pour informer et rendre responsables les enfants sur l'attention à apporter à leurs dents, faciliter et s'assurer de la réalisation des soins dentaires.
- un programme d'éducation nutritionnelle et de promotion de l'activité physique pour sensibiliser sur le comportement alimentaire, inciter à l'activité sportive et assurer un suivi médical des enfants en surpoids.



Vous êtes inquiets pour votre enfant par rapport à son comportement, à sa scolarité, à son environnement, à vos relations avec lui? Vous pensez avoir besoin de soutien? Une équipe de professionnels est à votre écoute et vous accueille pour vous proposer un soutien gratuit, confidentiel et concerté avec les professionnels.

- Vous pouvez nous contacter au 01 34 45 10 65.
- Vous pouvez également télécharger la plaquette sur le site de la Ville: [www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr).

## LA TRIBUNE DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

### GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

#### Une majorité municipale qui s'élargit

Depuis les élections municipales de 2008, notre majorité municipale composée du groupe socialiste et apparentés et du groupe communiste et républicain, travaille au service de notre commune, avec le souci de rassembler le plus largement possible derrière nos projets.

C'est donc pour nous une satisfaction d'enregistrer de nouveaux soutiens en ce début d'année 2013. Mohamed Hakkou, conseiller municipal jusque-là dans l'opposition, qui avait conduit une liste aux précédentes élections municipales, a annoncé son ralliement à l'équipe conduite par Jean-Pierre Blazy, notre député-maire, et siègera à l'avenir dans la majorité.

Nous nous réjouissons de cette évolution, même tardive. C'est la preuve que la politique menée par Jean-Pierre Blazy pour Gonesse rencontre les préoccupations de nombreux habitants et c'est dans cet esprit que nous continuerons à agir.

#### Réforme des rythmes scolaires : une application dès la rentrée 2013

Le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, souhaite modifier les rythmes scolaires, pour améliorer le bien-être des enfants à l'école et leur réussite. On parle de cette réforme depuis des années, sans avoir jamais osé la mettre en œuvre.

La ville de Gonesse s'engage activement dans ce mouvement, et a organisé avec les parents et les enseignants une concertation sur les modalités de refonte des rythmes scolaires. Il est d'ores et déjà acquis que les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville auront classe le mercredi matin. Il est probable que davantage d'enfants fréquenteront les centres de loisir le mercredi après-midi.

Lors des vœux à la population, 7 janvier dernier, Jean-Pierre Blazy, député-maire de Gonesse, a annoncé que cette réforme s'appliquera dès la rentrée scolaire 2013-2014. Nous avons encore quelques mois pour nous y préparer. Notre objectif est simple : améliorer les conditions d'apprentissage des enfants, avec des journées scolaires plus courtes.

#### Gare du métro automatique du Grand Paris Express à Gonesse : signez la pétition

Un rapport administratif propose de repousser la réalisation de la gare de métro automatique située sur le triangle de Gonesse. Or, cette gare est indispensable pour permettre le développement économique sur le triangle de Gonesse, notamment avec le projet Europacity.

Les élus du territoire du Grand Roissy sont mobilisés pour obtenir la gare de Gonesse et la ligne Saint-Denis Pleyel – Le Mesnil-Amelot passant par l'aéroport de Roissy, dès 2025. Le Conseil général du Val d'Oise a aussi voté un vœu demandant au Gouvernement la réalisation de cette infrastructure le plus rapidement possible. Une décision doit être prise, courant février au plus haut sommet de l'État.

Lors du Conseil municipal extraordinaire du 18 janvier 2013, les élus de Gonesse ont été unanimes pour soutenir le projet. Mais nous avons aussi besoin de votre aide. Pour manifester le soutien populaire, signez la pétition sur le site [www.grandroissy-grandparis.fr](http://www.grandroissy-grandparis.fr).

### GRUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

#### La loi d'interdiction des licenciements boursiers doit être votée

Lors de ses vœux le président de la République a annoncé sa priorité pour 2013 : inverser la courbe du chômage. Pour cela, il crée les contrats d'avenir, qui s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans pas ou peu diplômés, et les contrats de génération, destinés à la fois à l'embauche des jeunes et au maintien des seniors dans l'entreprise, laquelle recevra une aide publique pour ces embauches. Un goût de déjà vu... Objectif chiffré à 150 000 contrats d'avenir et 500 000 contrats de générations. Si, pour ceux et celles qui sont concernés par ces dispositifs, il s'agit d'une opportunité d'entrer sur le marché du travail, si le nombre prévu de ces contrats aidés est important, le taux de chômage l'est bien davantage et l'hémorragie continue toujours. Les derniers chiffres du mois de décembre font état de 1000 nouveaux chômeurs chaque jour, rythme malheureusement prévu tout au long du 1<sup>er</sup> trimestre 2013. Les plans sociaux continuent, les fermetures d'usines aussi. Nous en avons malheureusement des exemples bien concrets localement : l'usine PSA Aulnay, ou l'entreprise Presstalis dont le directeur des ressources humaines nous en a fait un exposé fort intéressant lors des vœux de la municipalité.

Pour inverser cette courbe du chômage, il serait temps de prendre des actes de gauche et de rompre avec les règles de licenciements en vigueur depuis 30 ans et qui n'ont fait que s'assouplir en faveur des entreprises. Hélas ce n'est pas le chemin pris par nos dirigeants.

Alors que la proposition de loi des députés du Front de gauche visant à interdire les licenciements boursiers n'a même pas été examinée par l'assemblée nationale depuis la victoire de la gauche, l'accord sur la réforme du marché du travail qui vient d'être conclu entre les partenaires sociaux (excepté la CGT et FO) et le patronat aboutit à donner plus de flexibilité pour les entreprises : la mesure phare est qu'en cas de graves difficultés conjoncturelles, les entreprises pourront imposer à tous les salariés une baisse des salaires et une modulation du temps de travail pendant une durée de 2 ans !!! Initié par le gouvernement de Sarkozy, cet accord est donc conclu par Hollande.

Pourtant, ont sait également que la relance économique ne viendra que de l'augmentation du pouvoir d'achat de l'immense majorité de la population qui, elle, consommera plus, et donc relancera l'économie et la production.

Nous vous appelons à agir pour que l'Assemblée nationale vote la proposition de loi sur les licenciements boursiers.

### GROUPES UPG/UMP

#### Le Gonessien toujours aussi objectif!

Le dernier numéro du "Gonessien" (de janvier) est toujours et plus que jamais « le journal du parti socialiste » et de la désinformation. Gonesse et les Gonessiens méritent mieux : un mensuel vraiment pour tous et qui montre le vrai visage de la ville! Mais les socialo-communistes se hâtent de diffuser leurs dernières affabulations, avant le début des périodes pré-électorales du 1<sup>er</sup> mars prochain. À cet instant, toutes les informations (vraies ou fausses) constituant de la propagande bon marché financée sur le dos du contribuable seront interdites ou devront être retracées dans les comptes de campagne des socialistes. Si c'est le cas, ces dépenses seront considérées comme le financement d'une personne morale. Espérons pour ces élections municipales de 2014 que l'honnêteté et la loyauté des socialo-communistes seront au rendez-vous... On peut parfois en douter!

#### Notre avis sur le rapport Auzannet

Le rapport Auzannet, demandé par le gouvernement, reporte vers 2040 l'arrivée du métro automatique sur notre territoire. À ce sujet, la ville a convoqué un conseil municipal extraordinaire, le 18 janvier. Il s'agissait de démontrer l'impérative nécessité d'installer la gare du métro automatique en plein champ, loin de toutes habitations. Une gare principalement dévolue pour le projet du groupe Immochan, un vaste centre commercial appelé Europa City, situé à deux pas de Paris Nord.

Questions : Pour qui travaille la municipalité? Est-ce pour la qualité de vie des Gonessiens d'aujourd'hui? Ou bien pour le groupe de grande distribution Immochan? On peut légitimement s'interroger... Les fonds publics mobilisés et offerts sur un plateau au groupe Auchan s'élèvent à environ 10 milliards d'Euros pour que leur affaire tourne « à fond » Rappelons que le taux de chômage aujourd'hui est de 20 % aujourd'hui et que ces chômeurs n'attendront pas 2040.

La qualité des transports d'Île-de-France pour les Gonessiens, cela devrait être d'abord l'amélioration du service du RER D. Pas en 2040 mais aujourd'hui! Cela devrait être l'amélioration de la sécurité, pas en 2040 mais aujourd'hui! Trouver un emploi et une formation, pas en 2040 mais aujourd'hui! Aménager les quartiers aujourd'hui, pas en 2040.

#### Depardieu : avec la gauche, la France s'en va.

Au niveau national, c'est un peu comme à Gonesse : les riches (et la richesse) s'en vont et l'on accueille « à bras ouverts » la pauvreté et les zones industrielles à faibles valeurs ajoutées. Nos cités se paupérisent, et nos quartiers pavillonnaires se dégradent : Nous avons : les Marronniers et leur désastre (place des marronniers, voirie...), la Fauconnière et ses agressions (mort d'un homme en février 2012), Saint-Blin et Orgemont avec leurs casseurs et leurs trafics. Bref pendant que la ZAC multi-site traîne en longueur (depuis les années 2000!), la misère s'installe et, malgré les nouvelles zones d'activité à l'Est de la ville, le taux de chômage reste à Gonesse le double de la moyenne nationale! Pendant ce temps la Ministre est à Île Maurice...

*Vos élus des groupes UMP & UPG.*

*Denis Vigouroux, Éric Charlot, Geneviève Carrette et Serge Lebegue.*

**Twitter :** <http://twitter.com/GonessInfo>

**Mail :** [elus-ump@gonesse.info](mailto:elus-ump@gonesse.info)

## UNION DES GONESSIENS

### Mes cher(e)s ami(e)s,

En premier lieu, je tiens une nouvelle fois à vous souhaiter et tous ceux qui vous sont chers, une belle et heureuse année. Que la santé soit présente et vigoureuse.

Si je vous écris aujourd'hui, c'est parce que nous avons vécu des moments de grande joie, de complicité, et de travail pour notre commune. J'ai eu grand plaisir à partager ces instants chaleureux avec chacun d'entre vous. Ces moments ont indéniablement marqué mon esprit.

Comme vous le savez, après les élections municipales, je me suis présenté devant les électeurs à deux autres suffrages -élections cantonales et législatives-. Ainsi, j'ai pu prendre le recul nécessaire pour faire le bilan et l'évaluation politique de ces expériences qui furent humainement fortes et enrichissantes. Après une mure réflexion, j'en suis arrivé au constat qu'être dans une opposition dont je serais le seul représentant était devenu mission impossible, mais surtout peu productive pour notre ville. Si vous me demandez ce qui a guidé ce choix, je vous répondrai dans un premier temps que cela a été très difficile à trancher. Depuis plusieurs mois, je réfléchis à une intégration dans un parti politique, puisque plusieurs d'entre eux m'ont en effet sollicité. A ce jour, les valeurs de respect, d'humanité, d'égalité, de citoyenneté, de solidarité, de fraternité, d'entraide sont des valeurs que je partage communément avec le Parti Socialiste.

C'est pourquoi, mes cher(e)s ami(e)s, au nom de la sincérité et la fidélité que je porte à votre endroit et dans l'unique intérêt d'être plus efficace pour le développement de notre commune, seule motivation qui a animé notre engagement commun, je vous annonce que je vais intégrer le Parti Socialiste.

Bien évidemment, cela ne change strictement rien à la relation indéfectible qui nous lie et je reste pleinement disposé à rester à votre écoute aussi, je suis à votre entière et pleine disposition pour échanger de vive voix.

Amitiés,

Mohammed Hakkou

## JOIE DE VIVRE À GONESSE

### Vœux à l'eau de rose

Nous avons assisté à une mascarade le 7 janvier 2013 par J. P. Blazy, un Maire fier de la gestion de la Ville. En attendant la copie du rapport de la Chambre régionale des Comptes, selon le Maire, il n'y aurait plus d'observations provisoires pour la période 1995/2000. Il faut savoir que sur la période 2011/2012, les erreurs de gestion nous ont coûté près de 2 millions d'€ d'argent public. Quant aux emprunts toxiques « DEXIA », l'élus se vante d'avoir déjoué le piège de ces emprunts, sans indiquer que cette renégociation en octobre 2011, a coûté 586 000 € aux Gonessiens.

### Personnel communal

La bonne marche d'une collectivité est de faire en sorte que son personnel ait des véhicules de service en bon état, ce qui n'est pas le cas dans certains services. La priorité du Maire est d'acheter pour ses cadres des voitures de fonction : pour 2013 (Peugeot 107). Peut-être un moyen pour lui de se racheter de ne pas avoir soutenu dans les temps la bataille livrée par les salariés de « PSA ».

### Sécurité

Gonesse se dégrade, la sécurité ne semble pas une priorité, l'insécurité progresse. Les agressions, les vols, les heurts se multiplient. J. P. Blazy vante sa Police Municipale. Pourquoi alors une maire-adjointe a-t-elle menacé de démissionner si certains membres de la P. M. n'étaient pas remplacés ?

### Grand Paris Express

La ligne Le Bourget/Roissy ne semble pas être une prioritaire pour ce gouvernement. Ce choix conduit à l'abandon du triangle de Gonesse et de sa gare permettant toutes les connexions aux territoires desservis par le métro automatique (Le Bourget, Orly, Roissy, La Défense, Paris, Saclay), pénalisant ainsi l'accès à l'emploi. La liaison entre le RER B et D sera réalisée en 2013/14, grâce au bus à haut niveau de service (BHNS) entre la gare Villiers-le-Bel/Parc des expositions de Villepinte. Nous sommes solidaires pour la réalisation de ce tronçon, par contre nous sommes opposés au projet démesuré d'Europa City qui ne répond pas aux besoins de la population locale.

### Logement

J. P. Blazy gère lui-même cette délégation (un cumul de plus), attribuant de manière partisane les appartements. Il ose même déclarer devant le Préfet que 3 familles vivant dans des conditions insalubres sont toujours en attente de logement dans le quartier de S-Blin (depuis plus de 2 ans).

### Intercommunalité

Tel un monarque, « le cumulard » continue à nous imposer l'adhésion à « Val de France » sans concertation, sans délibération et sans tenir compte de la volonté des habitants souhaitant le rattachement de la Ville à « Roissy – Porte-de-France ». J. P. Blazy a adressé une carte de vœux à une partie de la population, faisant référence à une citation d'Albert Camus : « J'ai compris qu'il ne suffisait pas de dénoncer l'injustice, il fallait donner sa vie pour la combattre ». Les Gonessiens en attente de logement, d'emploi, de sécurité... apprécieront cette citation ! Ce ne sont que des mots dans la bouche de l'élus.

Considérant que le « monarque autocrate » et « cumulard » décide et gère seul la Ville, nous lui suggérons en toute logique de dissoudre ce conseil municipal fantoche où les élus de la majorité (sauf un élu PS.) empochent leurs indemnités et valident les dossiers imposés sans même réagir, allant ainsi à l'encontre des intérêts des Habitants et de la Ville.

Claude Tibi et Marie-Dominique Maisonnier,  
Conseillers Municipaux.

# VENDREDI 8 FÉVRIER



## Vendeurs d'enclumes Blérôts de Ravel



**Salle Jacques Brel • 20h 30 • Durée: 2h 30**  
**Tarif B • Tout Public**

**Réservez dès maintenant!**



## MARCHÉS PUBLICS

La liste des marchés publics passés par la Ville est consultable sur le site : [www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr) rubrique "marchés publics".

## ÉTAT CIVIL



### NAISSANCES

• **3 décembre**: El Idrissi Youssef • **6 décembre**: Cantobion Bettlyne • **8 décembre**: Yalap Mélina • **11 décembre**: Gourlay Elone • **14 décembre**: Penda Elimbi Kylian • **14 décembre**: Çil Rodi • **17 décembre**: Üstüner Rêbaz • **19 décembre**: Correia Moreira Mardon Leslie • **20 décembre**: memed bourgeois Lola • **23 décembre**: Thuraisingam Athviha • **30 décembre**: Korchi Safia • **1<sup>er</sup> décembre**: Buyukertas Ayhan • **3 décembre**: Endéné Etoumbé Nolan • **6 décembre**: Bouzourine Anis • **7 décembre**: Niany Abdousalam • **7 décembre**: Oliveira Alicia • **11 décembre**: Bouziane Meflah Chéryne • **11 décembre**: Ducreux Vaillant • **12 décembre**: Moghli Adam • **14 décembre**: Moustapha Meyrama • **15 décembre**: Mohammad Tahir Arooj • **17 décembre**: Ben Djema Rayhana • **17 décembre**: Liroy Noah • **20 décembre**: Kasmi Youssef • **23 décembre**: Kone Lucas • **25 décembre**: Bentouil Ilyana • **25 décembre**: Bentouil Ilyan • **28 décembre**: Rebai Inès • **29 décembre**: Khan Mohammed • **30 décembre**: Celik Sirin



### MARIAGES

• **1<sup>er</sup> décembre**: Bouchard Patrick et Rabia Nadia • **1<sup>er</sup> décembre**: Gluais Alain et Rolland Josiane • **5 décembre**: Allouche Mikhaël et Touitou Laura • **5 décembre**: Barchechat Michaël et Arbib Deborah • **8 décembre**: Akhiri Aadil et Faik Laila • **8 décembre**: Bilge Ismet et Özkan Gülbahar • **8 décembre**: Douzi Mohamed et Benmansour Samira • **8 décembre**: Zalegh Karim et El Fadili Karima • **22 décembre**: Legendre Didier et Tondut Thérèse



### DÉCÈS

• **1<sup>er</sup> décembre**: Menguy Joseph • **1<sup>er</sup> décembre**: Mangin née Vanhove Josiane • **2 décembre**: Tran née Dang Thi Nhi Julie • **3 décembre**: Gul Mahir • **3 décembre**: Thuillier Mireille • **4 décembre**: Leclercq Pierre • **4 décembre**: Decroix Philippe • **7 décembre**: Pecolt Casimir • **9 décembre**: Gaba Ayite • **10 décembre**: Ferré née Defrenne Jeannine • **11 décembre**: Paux Jacques • **13 décembre**: Glaviaux née Poulcalec Lucette • **14 décembre**: Thermildor Yvana • **14 décembre**: Berthelot Germaine • **17 décembre**: Sayin Irfan • **22 décembre**: Azoulay Robert



## MENUS DES CANTINES SCOLAIRES

\* R.A.V.: Race À Viande – L.R.: Label Rouge

SEMAINE DU 4 AU 8 FÉVRIER

SEMAINE DU 11 AU 15 FÉVRIER

SEMAINE DU 18 AU 22 FÉVRIER

SEMAINE DU 25 22 FÉVRIER AU 1<sup>er</sup> MARS

LUNDI

### Chandeleur

- Radis et beurre/carottes râpées vinaigrette ciboulette
- Escalope de porc sauce dijonnaise/pavé de poisson mariné citron Purée de potiron
- Fromage blanc et sucre/aux fruits
- Crêpes au chocolat

- Œuf dur mayonnaise/sardines à l'huile
- Sauté de porc sauce Orloff/ médaillon de merlu sauce citron courgettes
- Tome blanche/Tome grise
- Fruits

- Salade piémontaise/taboulé
- Poulet rôti sauce crème/filet de hoki sauce crème Julienne de légumes
- Yaourt aromatisé/nature et sucre
- Fruits

- Maquereaux à la tomate/sardines à l'huile
- Sauté de porc au caramel/médaillon merlu sauce curry carottes persillées
- Petit suisse aux fruits/nature et sucre
- Fruits

MARDI

- Salade Piémontaise/salade de tortis
- Estoufado de bœuf sauce provençale/ Filet de hoki sauce fenouil Haricots verts
- Yaourt aromatisé/nature et sucre
- Fruits

- Salade Iceberg et croûtons/ emmental vinaigrette au miel
- Hachis parmentier/lasagnes au saumon
- Petit suisse aux fruits/nature et sucre
- Ananas au sirop/Poires au sirop

- Panaché crudités/mélange fraîcheur vinaigrette ciboulette
- Paupiette de veau sauce tomate/cubes de colin sauce tomate blé
- Fromage fondu Président/Croq lait baguette Tradition
- Compote de pomme/de poire

- Salade verte/salade Harmonie vinaigrette échalotte
- Viennoise de dinde/omelette au fromage Rosti de légumes
- Saint-Paulin/Montboissier
- Flan au chocolat/Flan nappé caramel

MERCREDI

- Céleri rapé/salade Harmonie vinaigrette au persil
- Saucisse de Francfort/œufs brouillés Lentilles
- Edam/Gouda
- Liégeois à la vanille/au chocolat

- Salade de Betteraves/salade de haricots vert vinaigrette au basilic
- Cordon bleu/œuf dur épinards et pommes de terres béchamel
- Saint-Nectaire/Saint-Paulin
- Mousse au chocolat noir/au lait

- Pomelos et sucre/concombre fromage blanc
- Jambon de Paris/tarte aux légumes Macaronis et fromage râpé
- Tomme noire/bûchette mi-chèvre
- Fruits

- Potage aux poireaux
- Bolognaise de bœuf et fromage râpé/ steak haché de thon sauce tomate coquillettes
- Gouda/Mimolette
- Salade de fruits frais

JEUDI

- Potage oriental
- Poulet rôti/quenelles de Brochet sauce crème Coquillettes
- Fraidou/Chantailou
- Compote de pommes/pomme-banane

- Salade de tomates/d'endives vinaigrette au basilic
- Bœuf Bourguignon/nuggets de poisson Purée de céleri
- Cantadou/Cantafrais
- Pâtisserie maison

- Potage tomate et vermicelle
- Rôti de bœuf au jus/poisson gratiné au fromage Haricots beurre
- Six de Savoie/Chantailou
- Tarte fraîche/Tarte Abricotine fraîche

- Salade de tomate/concombre vinaigrette au basilic
- Blanquette de veau/Pavé de poisson mariné provençal riz créole
- Yaourt nature et sucre/aromatisé
- Pêches/abricots au sirop

VENREDI

- Friand au fromage/à la viande
- Boulettes d'agneau aux olives/steak haché de saumon sauce armoricaine Chou fleur persillé
- Camembert/Carré de l'est
- Pain de seigle
- Fruits

- Crêpes au fromage/aux champignons
- Filet de colin sauce ciboulette/ omelette au fromage Carottes braisées et navets
- Fromage blanc nature/aux fruits
- Fruits

- Carottes râpées vinaigrette au miel/ céleri rémoulade
- Paella au poulet/au poisson
- Carré de l'est/camembert
- Liégeois au chocolat/à la vanille

- Duo de carottes aux agrumes/ betteraves et pommes vinaigrette au miel
- Chipolatas/steak de colin à l'oseille Chou-fleur persillé
- Cantafrais/Chanteneige
- Pâtisserie maison

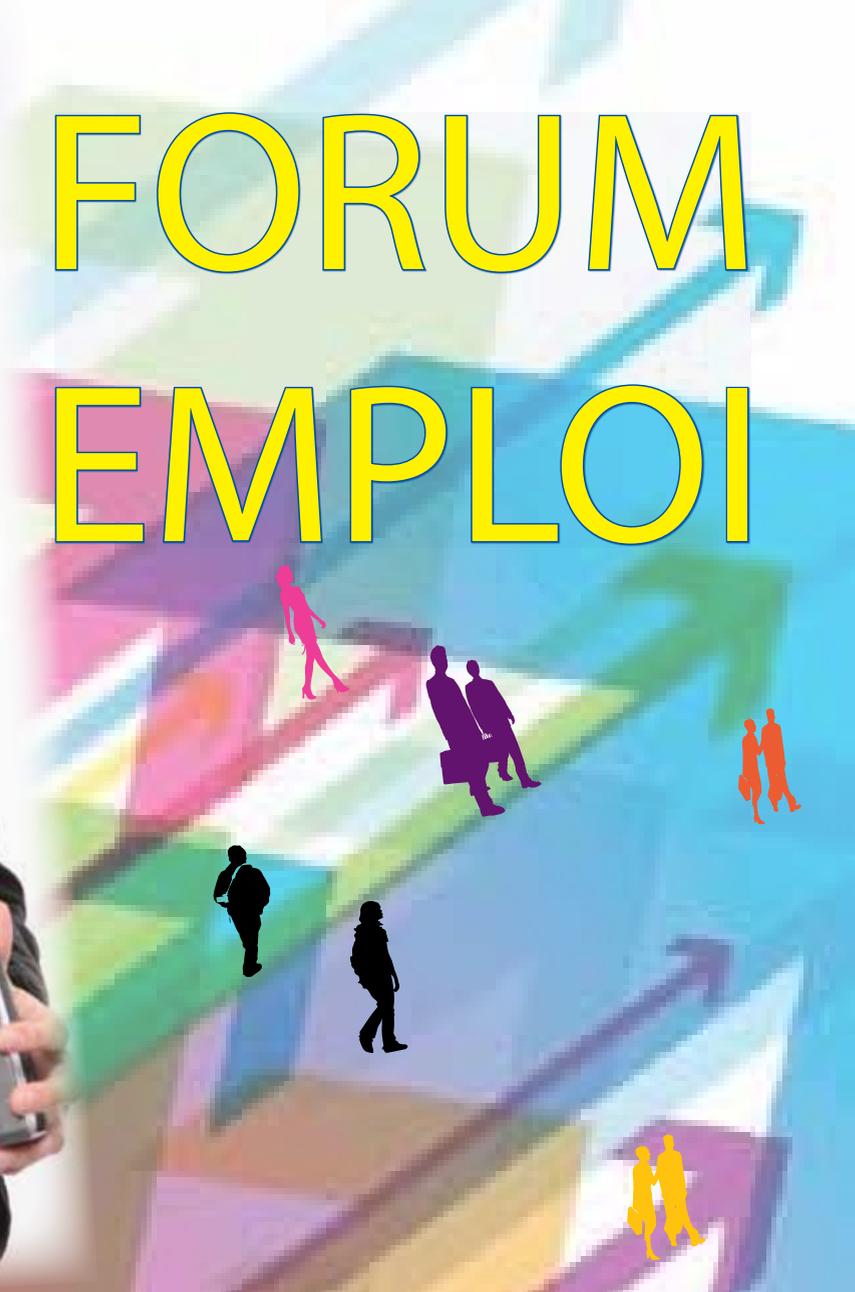


Gonesse au service  
du développement  
économique et de l'emploi



**UNE JOURNÉE  
POUR  
S'ORIENTER  
SE FORMER  
TRAVAILLER**

# FORUM EMPLOI



**MERCREDI 13 février à Gonesse**  
**salle Jacques Brel de 9h30 à 17h30**

**MAIRIE DE GONESSE** 01 34 45 10 57

**RENSEIGNEMENTS**

01 34 72 11 59 **MAISON DE L'EMPLOI DE L'EST DU VAL D'OISE**



JEAN-PIERRE BLAZY,  
Député-Maire de Gonesse

FRANÇOISE  
HENNEBELLE,  
Maire-adjointe en charge  
de l'Éducation scolaire

ELISABETH MAILLARD,  
Maire-adjointe  
en charge de la Petite enfance,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

ET LE CONSEIL  
MUNICIPAL

*invitent*

*l'ensemble des parents d'élèves et de la  
communauté éducative aux*

# ASSISES LOCALES DE LA **RÉFONTE** **DE L'ÉCOLE** ET DE LA **RÉFORME** DES **RYTHMES** **SCOLAIRES**



*Samedi 23 février – 9h  
Salle Jacques Brel  
Accueil des participants  
à partir de 8h45*